Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 137 (2016)
Heft: 5

Rubrik: Commission d'élevage

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Stations de fécondations de reines SAR « A » pour 2016

Bonatchiesse: Station ouverte le samedi 4 juin, lignée G7, 2e année.
Réservée aux moniteurs éleveurs, ainsi qu'aux éleveurs désignés par la CE-SAR.
Responsable: Jean-Louis Gabbud, tél. 027 776 29 24 ou 079 784 04 67. Auxiliaire: Pierre Besse, tél. 079 449 48 32.

Les Toules: Station ouverte le samedi 28 mai, lignée R1012, 2e année.
Responsable: Philippe Sarrasin, tél. 027 783 33 47. Auxiliaire: Simon Panatier, tél. 079 302 39 48.

Moiry: Station ouverte le samedi 18 juin, lignée B29, 2e année.
Responsable: Georges Solioz, tél. 079 606 29 12. Auxiliaire: Jean-Paul Antille, tél. 079 288 07 46.

Montées des stations valaisannes uniquement le samedi de 7h à 9h.
Dernière montée des stations valaisannes: samedi 30 juillet.

Vermeilley: Station ouverte le samedi 28 mai, lignée B17, 1re année.
Montées le samedi de 19h à 20h, mi-été le samedi 23 juin dès 20h.
Responsable: Alain Jufer, tél. 079 473 78 27. Auxiliaire: Daniel Morel, tél. 079 623 60 47.

L'Hongrin: Station ouverte le samedi 28 mai, lignée GB10, 3e année.
Montées le samedi de 19h à 20h.
Responsable: François Andrey, tél. 026 924 52 30. Auxiliaire: Jacques Linder tél. 079 659 40 61.

Grande-Enne: Montée le samedi 14 mai de 7h à 8h. Lignée B20F1.
Responsable: Alain Jufer, tél. 079 473 78 27.

Dernière montée des stations vaudoises: samedi 16 juillet.

Kiental: Station ouverte le mardi 24 mai, lignée CRP, 1re année.
Montée les mardis de 19h à 20h.
Responsable: Peter Linder, tél. 079 206 00 64. Auxiliaire: Adrian Bircher, tél. 079 632 81 54.

Dernière montée au Kiental: mardi 9 août.

Petit-Mont pré-fécondation: Station ouverte le samedi 14 mai 7h, lignée M66, 1re année.
Petit-Mont: Station ouverte le samedi 28 mai, lignée B29, 2e année.
Montées le samedi de 7h à 8h et le mercredi de 19h à 20h.
Responsable: Laurent Clément, tél. 079 400 63 05. Auxiliaire: Christophe Broillet, tél. 079 643 40 43.

Dernière montée au Petit-Mont: samedi 16 juillet.

- L'accès aux stations est autorisé en ayant avisé le responsable **48 heures** avant la montée.
- L'éleveur respectera le calendrier et l'horaire établi.
- Il remettra la déclaration de montée en station au responsable de la station ou dans la boîte prévue à cet effet.
- L'entrée en station est formellement interdite en dehors des heures d'ouverture.
- L'éleveur se soumettra aux ordres du responsable.
- Les frais sont fixés à Fr. 4.– par ruchettes qui seront facturés en fin de saison.
- Les ruchettes devront être marquées aux initiales de l'éleveur et de façon visible.
- Les nourrisseurs devront être garnis en suffisance de nourriture solide sans miel.
- Les ruchettes seront peuplées d'abeilles filtrées et traitées contre le varroa.

Pour la commission d'élevage, Alain Jufer

Zones de protection des stations de fécondation VD

Les cantons de Vaud et de Fribourg protègent les stations de fécondation vaudoises de Vermeilley et de l'Hongrin.

Des zones précises autour de ces stations sont interdites à tout déplacement de ruches, hormis les colonies à mâles équipant ces stations.

L'Association des stations VD rappelle aux **apiculteurs qui transhument** des colonies d'abeilles qu'ils doivent impérativement respecter ces zones ; la violation de cette règle peut entraîner des amendes s'élevant jusqu'à Fr. 15 000.–.

En cas de doute, vous pouvez vous renseigner directement auprès d'Alain Jufer (pour Vermeilley, N° 079 473 78 27) et François Andrey (pour l'Hongrin, N° 079 366 91 52).

L'Association encourage les apiculteurs à élever des reines carnica pures en profitant des stations de la SAR pour faire féconder leurs majestés et leur souhaite plein succès pour leurs élevages 2016.

Association des stations vaudoises de fécondation de reines

Publicité

API' GENEVE

API' GENEVE vous invite à venir fêter son 1er anniversaire
le samedi 14 mai 2016 de 9h à 17h !

Lors de cette journée « anniversaire »,
vous pourrez bénéficier de rabais sur une sélection d'articles
et participer au « Troc Abeilles » !
Alors, n'hésitez pas et venez fêter avec nous !

API' GENEVE
162, route de Collex - 1239 COLLEX
Tél. 079 200 02 04 ou 079 203 54 56 - info@apigeneve.ch

Lundi - vendredi : 14h-18h et samedi : 10h-16h ou sur rendez-vous

Andermatt BioVet AG
Stahlermatten 6
6146 Grossdietwil
Tel. 062 917 51 10

OXUVAR® 5,7% ad us. vet.

Solution, pour le traitement de la varroase

Mélangez avec de l'eau pour un traitement par pulvérisation.

Période d'application

1 2 3 **4 5 6 7** 8 9 10 11 **12**

OXUVAR 5,7%	+ eau potable	3–4 ml par côté du cadre
275 g	+ 250 ml	pour 5–10 colonies
1000 g	+ 900 ml	pour 25–40 colonies

Mélangez avec du sucre pour un traitement par dégouttement.

Période d'application

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 **11 12**

OXUVAR 5,7%	+ sucre	30–50 ml par colonie
275 g	+ 275 g	pour 10–15 colonies
1000 g	+ 1000 g	pour 30–50 colonies

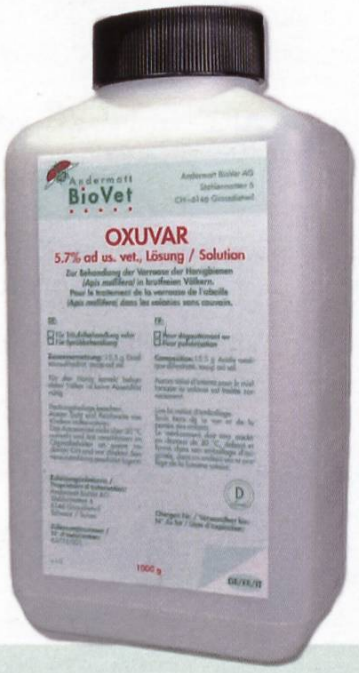

orientée vers l'avenir • économique • naturelle